

Actualisation de mes tarifs "SIHAJ":

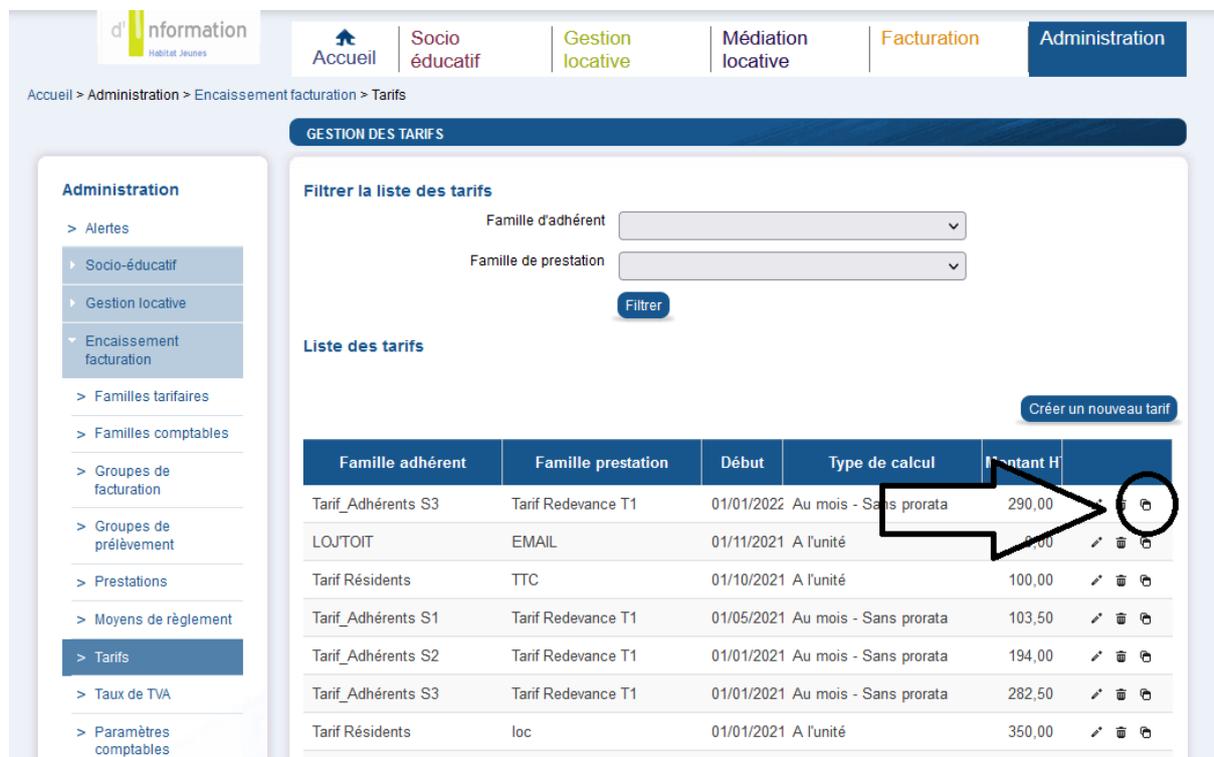
Pour mettre à jour vos tarifs dans SIHAJ, nous vous conseillons de dupliquer vos fiches tarifs existantes. Ceci afin que les nouveaux tarifs de l'année à venir s'appliquent automatiquement à partir du 1er janvier.

=> Cette duplication permettra surtout à ce que vos anciennes fiches tarifs de l'année N soient toujours présentes en cas d'allers/retours" entre l'année N et N-1 sur ce début d'année (validation d'avoirs, reglus diverses faisant référence à des tarifs de l'année passée) .

Pour mettre à jour vos tarifs :

Il faut se rendre dans le module bleu foncé "**Administration**", déroulé "**Encaissement/Facturation**", puis, dans le menu "**Tarifs**".

- Arrivé sur la liste de vos fiches tarifs, il apparaît tout au bout des lignes un îcône avec deux carrés (îcône de duplication) => **Voir l'impression écran ci-jointe ci-dessous.**



Accueil > Administration > Encaissement facturation > Tarifs

GESTION DES TARIFS

Filtrer la liste des tarifs

Famille d'adhérent

Famille de prestation

Filtrer

Créer un nouveau tarif

Famille adhérent	Famille prestation	Début	Type de calcul	Montant H	
Tarif_Adhérents S3	Tarif Redevance T1	01/01/2022	Au mois - Sans prorata	290,00	
LOUTOIT	EMAIL	01/11/2021	A l'unité	0,00	  
Tarif Résidents	TTC	01/10/2021	A l'unité	100,00	  
Tarif_Adhérents S1	Tarif Redevance T1	01/05/2021	Au mois - Sans prorata	103,50	  
Tarif_Adhérents S2	Tarif Redevance T1	01/01/2021	Au mois - Sans prorata	194,00	  
Tarif_Adhérents S3	Tarif Redevance T1	01/01/2021	Au mois - Sans prorata	282,50	  
Tarif Résidents	loc	01/01/2021	A l'unité	350,00	  
Tarif Résidents	4 Services	01/01/2021	A l'unité	400,50	  

- Au clic sur cet îcône, au message "Etes-vous sûre de vouloir effectuer la duplication complète de ce tarif" répondre **Oui**.
- Une nouvelle fiche apparaît, qui recopie l'ensemble des jointures et du paramétrage précédant. Il faut juste renseigner :

- Le nouveau tarif dans le champ "Montant"
- Et la date de prise de d'effet de ce nouveau tarif dans le champ "Début" (par exemple 01/01/2022).

=> Ces tarifs de l'année, vont automatiquement s'appliquer à partir de la date renseignée.

- Pour vous aider à vérifier le bon paramétrage de ces nouveaux tarifs (2022 par exemple), n'hésitez pas à extraire le rapport "Tarifs" en date du 01/01/N pour vérifier si tous vos tarifs sont bien créés pour la nouvelle année, menu : Accueil > Données et Statistiques > Opérationnel > Encaissement et facturation > Edition "**TARIFS**".